



Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est ARGIL FINANCES SRL représentée par Monsieur Gilles SCHURMANS dont les bureaux se trouvent rue des Auris, 25 à 4820 DISON.

Le terrain concerné est situé Rue Albert 1er à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section B n°456 A6, 456 B4 et 456 M5.

Le projet consiste en la construction de 8 garages et présente les caractéristiques suivantes :

- dans le prolongement des garages existants répartis en 2 rangées en arrière zone,
- surface entre les 2 rangées prévue en empiérement,
- gabarits et matériaux semblables à l'existant.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'éloignement du projet par rapport à l'alignement et les constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 24 août au 07 septembre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

Lise BILLEN

Didier HENROTTIN.

